



AGIR ENSEMBLE POUR L'INSERTION
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Nouvelle présidence

pour l'inter-réseaux INAÉ Nouvelle-Aquitaine

Pessac, le 22/05/2025

Bruno KONRAD passe le relais après huit années d'engagement militant.

C'est une page importante qui se tourne pour l'inter-réseaux INAÉ Nouvelle-Aquitaine. Après près de huit années de présidence, Bruno KONRAD, 77 ans, a décidé de transmettre le flambeau.

Figure emblématique du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) en région, il a été l'un des artisans de la création d'INAÉ en 2016, dans le contexte de la fusion des régions.

Son engagement militant, sa vision collective et sa capacité à fédérer ont permis la naissance et la consolidation d'une structure quasi unique en France : un inter-réseaux réunissant l'ensemble des familles représentatives de l'IAE en Nouvelle-Aquitaine.

Grâce à lui, INAÉ est devenu un espace de plaidoyer, de coopération et d'innovation sociale au service des structures d'insertion et des personnes éloignées de l'emploi. Nous saluons chaleureusement son engagement sans faille, son humanisme et son sens de l'intérêt général.

Un immense merci, Bruno !

Une nouvelle présidente pour poursuivre la dynamique.

Le conseil d'administration a élu Mélanie MAUNOURY à la présidence d'INAÉ.

Directrice de plusieurs structures d'insertion en Charente (Espace Intérim, Espace Intérim +, Adresse et Proxim'Services Pays Charentais), Mélanie est une professionnelle reconnue pour son ancrage territorial, sa capacité à fédérer, et sa volonté de porter haut les valeurs de l'ESS.

Elle incarne une nouvelle génération d'acteurs engagés, capables de conjuguer performance sociale et réponses concrètes aux enjeux du territoire.

Son élection marque la volonté de renforcer l'utilité sociale de l'IAE dans une période de grandes tensions économiques et politiques.

INAÉ : un acteur régional fédérateur et engagé.

INAÉ Nouvelle-Aquitaine est une association créée en 2016, dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Économique sur l'ensemble du territoire régional.

Aujourd'hui, INAÉ est structurée en 8 collèges et regroupe 7 réseaux IAE nationaux reconnus : Chantier École, COORACE, Fédération des Acteurs de la Solidarité, UNAI, COCAGNE, Mouvement des Régies, Fédération des Entreprises d'Insertion.

🔧 INAÉ, quels rôles et quelles actions ?

Être le porte-parole. Proximité, Expertise, Équité : les 3 piliers d'intervention d'INAÉ.

- Une présence de proximité pour assurer une animation et une offre de services au plus près des besoins des SIAE ; Un bouquet de services et de l'expertise, couvrant l'ensemble des besoins des SIAE, en termes de professionnalisation, d'animation de réseaux, de développement économique ; La même offre de services à toutes les SIAE du territoire, quelle que soit leur situation géographique, avec la construction d'une offre socle commune sur les différents sites.

Ses missions principales :

- Être un lieu d'expression collective, de plaidoyer et d'expérimentation
- Accompagner le développement d'une offre d'insertion évolutive et ancrée dans les territoires ;
- Représenter les acteurs de l'IAE auprès des pouvoirs publics et des institutions ;
- Favoriser les mises en réseau, les coopérations et les échanges de pratiques ;
- Contribuer à l'évolution des politiques publiques d'insertion, en lien avec la formation, l'action sociale, la lutte contre les discriminations ou encore la politique de la ville.

Par son action, INAÉ contribue à :

🤝 Collaborer avec l'écosystème de l'emploi : INAÉ s'attache à renforcer sa collaboration avec l'ensemble des acteurs du réseau pour l'emploi – notamment France Travail, les Missions Locales, Cap Emploi, les Départements – afin de garantir la complémentarité des approches et la pertinence des parcours proposés aux personnes accompagnées.

À l'échelle régionale, les échanges sont constructifs et réguliers, permettant une vision stratégique partagée des enjeux de l'IAE et de l'emploi. INAÉ y apporte son expertise de terrain, ses remontées d'informations et ses propositions pour construire des réponses collectives.

Au niveau départemental et local, INAÉ souhaite renforcer une relation plus équilibrée avec France Travail et les autres partenaires, en s'appuyant sur une logique de coresponsabilité. Cela passe par le partage de diagnostics territoriaux communs, l'identification de besoins spécifiques, la coordination des actions d'accompagnement, et la co-construction de plans d'actions concertés.

L'objectif est clair : assurer une articulation efficace entre les parcours d'insertion portés par les SIAE et les dynamiques locales de l'emploi, au bénéfice des publics les plus éloignés du marché du travail.

- ✓ Développer l'emploi local et l'accès aux droits communs,
- ✓ Soutenir un emploi non délocalisable et utile socialement,
- ✓ Participer au développement économique de proximité,
- ✓ Renforcer le lien social et la citoyenneté active.

L'action d'INAE est rendue possible par le soutien historique et régulier de l'État (via la DREETS Nouvelle-Aquitaine), du Conseil régional, des départements et des réseaux de l'IAE en Nouvelle-Aquitaine.

Le poids de l'IAE en Nouvelle-Aquitaine

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vise à accompagner des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, par le biais de contrats de travail vers un emploi durable, une formation ou une autre sortie positive.

En 2023 en Nouvelle-Aquitaine :

- 475 SIAE étaient actives sur le territoire,
- Elles ont accompagné 28 233 salariés en parcours, soit 8 080 ETP d'insertion,
- 66 % étaient sans emploi depuis plus de 24 mois, 55 % étaient bénéficiaires du RSA, 24 % avaient moins de 26 ans, 21 % plus de 50 ans,
- 74 % des personnes accompagnées ont accédé à une sortie dynamique.

Les SIAE sont présentes dans des secteurs clés de la transition écologique et sociale : 37 % dans l'environnement, les espaces verts et naturels, 30 % dans le bâtiment et les travaux publics, 25 % dans la collecte et le recyclage des déchets, Mais aussi dans le maraîchage, le textile, la restauration, le transport, la logistique, le numérique...

L'IAE, au-delà de son utilité sociale, est un acteur économique à part entière, créateur d'emplois, de valeur, et de coopérations au service des territoires.

 **Alerte : un secteur en tension malgré son impact majeur Selon l'outil de mesure de l'impact économique de l'IAE en Nouvelle-Aquitaine (INAÉ 2025), 1 euro d'argent public investi dans une SIAE génère 3 euros de richesse locale.**

Pourtant, les SIAE alertent : la baisse des financements publics depuis 2024 fragilise gravement leur modèle.

Une enquête réalisée en mars 2025 révèle : 25 % des SIAE prévoient un résultat négatif pour 2024, 40 % jugent avoir des fonds propres fragiles, Un quart envisage une

réduction de la masse salariale. INAÉ appelle à un réinvestissement massif et cohérent dans ce secteur, pilier de l'emploi durable et de l'innovation sociale.

 Filières de réemploi : des signaux d'alerte forts

Les crises actuelles dans les filières textile et D3E (électroménager) sont alarmantes :

La fermeture de La Tresse, structure d'insertion textile en Dordogne, menace 38 emplois et 3 000 tonnes de textile réemployable.

Les structures logistiques du réseau Envie (au niveau national) , spécialisées dans les DEEE, risquent de perdre plus de 1 000 postes, dont 75 % en insertion, à la suite d'un appel d'offres fondé uniquement sur les prix.

Ces décisions contredisent les objectifs écologiques, sociaux et territoriaux de l'État et des collectivités. L'économie circulaire solidaire est en danger, alors même qu'elle représente une solution concrète pour l'emploi, le climat et les territoires.

 Enjeux à moyen terme : sortir d'une logique de pilotage budgétaire

La publication tardive de la circulaire FIE 2025 accentue la pression sur les SIAE, dans un contexte de réduction budgétaire (Avec au niveau national) : -50 M€ sur les aides aux postes, -30 M€ sur les fonds de formation (PIC IAE).

Le Collectif IAE national dénonce une approche gestionnaire court-termisme, qui ne tient ni compte de l'utilité sociale, ni des réalités territoriales, ni de la complexité des parcours.

Le risque : faire de l'IAE une variable d'ajustement, au lieu d'un levier de transition juste.

INAÉ demande : Une stratégie d'investissement de long terme, La reconnaissance de tous les types de SIAE, y compris les ACI, Une co-construction des politiques publiques avec les acteurs de terrain.

 Contacts presse INAÉ Nouvelle-Aquitaine TROQUEREAU Jérôme – Directeur Régional
Contact@inae-nouvelleaquitaine.org

Site : www.inae-nouvelleaquitaine.org